



## ***Ordre du jour du conseil municipal du jeudi 21 juillet à 19h00***

***Lieu : salle du conseil municipal***

### 1) Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 19 mai 2022,
- Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 16 juin 2022,
- Changement intervenant à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 en matière de gestion du conseil municipal (procès-verbal),
- Passage à la M57 – choix entre la version simplifiée et la version détaillée,
- Attribution de la subvention du Département au titre de l'aide aux communes concernant la réhabilitation de la rue du Sergent-Chef Paul Courroy : autorisation de dépense supérieure à 3 000 euros, autorisation de notifier une commande à l'ADTO circonscrite à cette opération,
- Extension du colombarium + création d'un jardin du souvenir,
- Éléments de calendrier,
- Questions diverses du conseil municipal,
- Questions diverses du public.

La séance est ouverte au public et visible en ligne sur youtube à partir du lien suivant :

<https://youtu.be/JedRLcdAzNg>

Airion, le 13 juillet 2022.

  
Sandrine BOULAS-DIETZ

## POUVOIR

Je soussigné(é), ..... donne pouvoir à

.....  
- de me représenter à la réunion de conseil municipal du 21 juillet 2022 de prendre part à toutes les délibérations,

- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque, trois reports maximum.

Date, « *Bon pour pouvoir* » manuscrit et signature indispensable pour la validité de ce pouvoir.